

## Ce (si) vieux Jupiter...

***Autant prévenir d'emblée, notre comité de rédaction aurait, à l'unanimité et sans hésitation, préféré Bacchus.. Mais il faut bien se rendre à l'évidence, les urnes ont (un peu) parlé et ce sera donc son père, Jupiter, qui présidera...***

Sacré Dieu des dieux par une large partie des commentateurs ébaubis, une infime partie seulement de l'électorat l'a élu et lui a donné une majorité parlementaire incontestable. Sa bonne étoile et la conjonction des planètes ont fait son affaire! Ceci n'est pas anodin. Cette abstention massive témoigne du gouffre creusé entre la classe politique et les électeurs au fil des années, des affaires, des renoncements et des trahisons.. Sans doute faut-il aussi y voir un sentiment de résignation voire d'impuissance à changer un cours des choses dont on ne sait plus très bien ou il prend sa source. Surtout, elle interdit d'invoquer une quelconque adhésion aux projets gouvernementaux.

Le « *dégagisme* » ambiant a favorisé et rencontré l'arrivisme de quelques milliers de novices (ou supposés tels...), apparus au printemps sur les marchés affublés de tenues criantes tendance « *Brice de Nice* ».

Ce sont aussi ceux-là qui, sans débat possible, par la seule grâce de l'estampille présidentielle, sont entrés en force à l'Assemblée Nationale. Certes, nous nous féliciterons de la progression de la parité ; Mais nous ne nous en contenterons pas. Et nous nous interrogeons sur le devenir du parlement et du rôle que daignera lui concéder l'égotique dieu du moment. Nous comprenons déjà que la marche se fera au pas cadencé, et d'abord jusqu'à Versailles ; Ce qui témoigne pour le moins d'un goût très douteux, que l'on songe à l'ancien régime ou à l'infâme Monsieur Thiers....

Nouveaux visages et nouveau style ne signifient pas changement de trajectoire : la galaxie Jupiter ce sont aussi de vieilles lunes de la chose politique et de ses pratiques. Ne lui en déplaise, Monsieur Collomb, pour ne citer que lui, ce n'est tout de même pas le nouveau monde! Quand à une partie de celles et ceux qui sont parvenus aux affaires, nous savons aussi qu'ils ont été, avant d'en arriver là, bien affairés ...

Ajoutées à cela, les pressions répétées sur la presse, la morgue de classe, les coups de menton ou encore la banalisation de l'état d'urgence et c'est la météore Bonapartiste qui se rappelle à notre bon souvenir ...

Nous relevons également avec inquiétude que la représentation nationale est bien peu représentative de la société, notamment des classes dites populaires qui pourtant sont dans la ligne de mire présidentielle et pourraient en subir les foudres avant l'automne ; Les ordonnances sont déjà dans les tuyaux... . Et en orbite, le représentant du MEDEF rayonne comme jamais de cette -oh combien ! - trop connue lumière noire...

Déjà enfin, nous sommes en droit de nous interroger au vu de sa vision libéralo- élitiste, sur le devenir de nos missions, de notre statut et des services publics – le terme de *fonction publique* lui-même a disparu de l'organigramme gouvernemental ! - appelés notamment à être amputés de quelques 120 000 postes...

**Pour toutes ces raisons, nous appelons d'ores et déjà tous les agents à se mobiliser le 12 septembre !**

*Loi Travail et CGT; page 2.*

*Comité Technique Local du 28/06 ; page 3 et 4.*



**DÉCLARATION DE LA COMMISSION EXÉCUTIVE CONFÉDÉRALE**  
**Réforme du droit du travail : le double jeu du gouvernement**  
*mardi, 27 juin 2017*

---

Le gouvernement a engagé des rencontres avec les organisations syndicales et patronales sur la réforme du droit du travail. Chaque organisation est reçue individuellement, en tout et pour tout six fois une heure, pour 120 ans d'histoire sociale ! La CGT a décidé de participer à ces réunions avec un double objectif :

□ avoir une législation du travail renforçant les droits de l'ensemble du monde du travail (salariés et non-salariés) ;

□ dénoncer l'idée selon laquelle les droits collectifs seraient responsables du chômage.

Sur la base d'un document de 15 pages, la CGT a mis sur la table des propositions allant dans ce sens. Personne ne peut donc évoquer la désertion et le refus de discuter de la CGT dans ce processus.

Où en est-on à ce jour ?

D'un côté, les syndicats sont reçus sans que le ministère ne dévoile précisément ses intentions. De l'autre, il faut lire la presse pour découvrir les principales mesures du futur projet de loi.

On y apprend, par exemple, qu'un CDI de « projet », dans la droite ligne du CPE (Contrat Première Embauche) rejeté par la rue en 2006, serait créé pour allonger dans le temps la précarité et pour supprimer toutes contraintes financières pour les employeurs. Ce n'est ni plus ni moins qu'une vieille revendication du Medef.

On y apprend également qu'il serait laissé la possibilité de licencier des salariés qui refuseraient d'adapter leur contrat de travail à un accord d'entreprise, même minoritaire. Dès lors, un salarié refusant une baisse de son salaire prévu dans un accord serait licencié sans possibilité de recours.

Et la liste est longue...

Alors que 70% de l'opinion publique et une majorité de syndicats ont rejeté la loi dite El Khomri, ce gouvernement veut écrire une loi pire que la précédente !

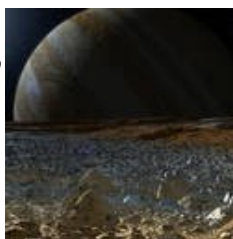
La CGT refuse de servir d'alibi ou de faire-valoir dans le cadre d'un dialogue social pipé d'avance. Nous refusons d'ores et déjà d'entendre dire fin septembre que les ordonnances, présentées par le gouvernement, auraient été co-élaborées avec les syndicats. C'est pourquoi notre organisation a lancé une campagne d'information, de débat mais aussi de mobilisation dans les services, les entreprises et les territoires, dans le public comme dans le privé. Ces initiatives se prolongeront tout l'été car il n'est pas question d'accepter ce marché de dupes.

La CGT considère que la mobilisation doit s'amplifier, s'ancrer sur tous les lieux de travail, dans un cadre unitaire le plus large possible. La rentrée de septembre doit être la traduction des résistances, du mécontentement et d'une volonté de changement en matière économique et sociale.

**C'est pourquoi elle propose de faire du 12 septembre, une journée d'action et de grève dans toutes les entreprises et services.**

Montreuil, le 27 juin 2017

***Un dossier complet sur le sujet sera établi par notre section dans le prochain numéro de septembre.***



*CGT-Finances Publiques 54.*

*45 Rue Sainte-Catherine - Cité Administrative. 54 000 Nancy. 03 83 45 46 28*

[\*cgt.ddfip54@dgfip.finances.gouv.fr\*](mailto:cgt.ddfip54@dgfip.finances.gouv.fr)

## Compte-rendu CTL du 28/06/2017

### *Mercurie flou !*

*Ce CTL, boycotté une première fois le 23, était reconvoqué mercredi 28 avec comme sujet principal à l'ordre du jour : le baromètre social.*

Ce questionnaire, réalisé en fin d'année 2016 tente de donner une vision du ressenti des agents de la DGFIP concernant leur vie professionnelle.

Malgré le fait que les organisations syndicales n'ont pas eu accès aux données départementales permettant une analyse correcte de ce baromètre, nous pouvons toutefois émettre quelques remarques.

La participation faible (49 %) à ce questionnaire fait ressortir quelques points significatifs.

L'environnement de travail est relativement satisfaisant pour 68 % des agents. Pour autant, ce manque de temps et les charges de travail représentent les principaux éléments générateurs de stress.

Les relations en interne ou en externe se révèlent assez correctes malgré un bémol portant sur la hiérarchisation des priorités par l'encadrement et le besoin pour les agents d'être « rassurés » sur la qualité de leurs travaux.

Concernant l'attachement aux valeurs et aux missions de notre administration, une majorité d'agents conserve une forte conscience des missions de service public tout en déplorant une mauvaise évolution de la DGFIP et un rythme de réformes trop rapide.

Enfin et surtout, les principales attentes des agents portent sur la rémunération, les conditions de travail et l'organisation/méthode de travail.

Les commentaires apportés par la direction, via une fiche de synthèse, nous laissent particulièrement dubitatifs :

En effet, la panacée consisterait en réunions de service et autres groupes de travail. L'encadrement devant être associé à la fixation des priorités (mais que faisait-il jusqu'à ce jour?), usé de pédagogie, restitué la parole de la direction, favorisé les simplifications... Sans oublier de renforcer l'accueil sur RV... quel rapport avec le reste ? Mystère !!!



Les chefs de service deviennent donc, selon le bilan de la direction, les principaux responsables du mal-être au travail ! Accusation bien commode pour évacuer la réalité de choix politiques et stratégiques calamiteux dont les premiers sont les suppressions massives d'emplois et coupes budgétaires meurtrières depuis de trop longues années !

La CGT a dénoncé le détournement de cet « outil » et ses limites :

- Aucun élément n'indique la répartition des réponses par catégorie de personnel : Au plan national, il est établi que les agents C (avec 38% des restitutions) ont le moins participé à l'enquête alors que les A+ ont le plus répondu (61% des réponses). Nous ne savons rien des services et directions de celles et ceux qui ont parlé. Ces informations pourtant ne sont pas neutres et leur occultation sans doute pas davantage !
- Sur le fond, il s'agit bien ici d'un outil idéologique mis en place pour faire passer insidieusement le message habituel, tendant à faire avaler aux agents un discours managérial

*CGT-Finances Publiques 54.*

*45 Rue Sainte-Catherine - Cité Administrative. 54 000 Nancy. 03 83 45 46 28*

[cgt.ddfip54@dgifip.finances.gouv.fr](mailto:cgt.ddfip54@dgifip.finances.gouv.fr)

déconnecté de la réalité de la vie des services, axé sur la nécessité de réformes présentées comme essentielles alors qu'elles reflètent uniquement des choix politiques ultralibéraux pris au détriment des agents et du service public.

Ceci est encore plus flagrant au vu des pistes de réflexion présentées ; de la com, de la com et encore de la com ; la culpabilisation et la mobilisation des cadres et au final la réaffirmation du cap stratégique dans ce qu'il a de plus vénéux !

Bien entendu, pas un mot sur les rémunérations, mais il est vrai qu'à ce sujet savons déjà à quoi nous attendre avec PPCR et son tassement et allongement des carrières et le RIFSEPP et sa variabilité indemnitaire à la tête du client et du service !

### **Le deuxième sujet de l'ordre du jour portait sur le bilan du contrôle interne 2016**

Les points faibles relevés et partagés au niveau national concernant les habilitations et la traçabilité. Le bilan général s'avère cependant satisfaisant.

#### **Questions diverses abordées en fin de séance :**

- les réorganisations et déménagements divers depuis le début de l'année ne sont pas tous terminés. Les conditions de réinstallation sont satisfaisantes dans l'ensemble, sauf pour l'accueil des usagers du SPFE, mais pour ce service, la solution passe par la prise de RDV bien sûr (dixit la direction!)
- le sort du septième étage de la direction n'est pas encore fixé. Par contre, la comptabilité va redescendre au rez-de-chaussée alors qu'au cinquième, le service facturier de la justice s'installera dans les mois à venir.
- Le recouvrement de l'impôt des trésoreries de St Nicolas et Haroué sera transféré au SIP SE, même transfert des trésoreries de Blâmont et Baccarat à Lunéville. Le SIE de Longwy sera rattaché à celui de Briey. Toutes ces restructurations seront évoquées lors d'un prochain CTL.
- Le télétravail qui fait l'objet d'une expérimentation au niveau national est appliqué depuis peu dans notre département pour un collègue handicapé, l'administration prenant à sa charge le matériel nécessaire.
- Le recrutement de trois nouveaux apprentis débutera bientôt. Ils seront affectés à compter du premier septembre à Longwy pour deux d'entre eux et à la trésorerie d'Essey pour le troisième.
- Huit services civiques sont actuellement présents dans les services. Quant aux vacataires pour 2017 (7,5 équivalent temps plein!), la direction essaye de les répartir le plus équitablement possible en fonction des besoins et des demandes des services.

Nous avons tenu également à soulever les problèmes rencontrés par le SPF avec l'inadaptation de l'application FIDGI-ENR et l'accumulation des actes et pièces suite à un manque criant de personnel.

*Moment de grande solennité, le directeur a conclu ce CTL en nous informant de la réservation des salles de réunion du bâtiment P de la cité pour les séminaristes d'un week-end du nouveau gouvernement.*

*Pour les agents, c'est chaque jour pénitence ... Et sans doute les 51% de ceux qui n'ont pas répondu au questionnaire du baromètre social auraient-ils beaucoup à dire !!!*